



INF'EAU

Être vigilant pour protéger la ressource en eau



JUILLET 2025

SITUATION DES NIVEAUX D'EAU



Pluviométrie entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2025 :

534,5 mm, soit presque 2 fois plus qu'au 1^{er} semestre 2022 (253 mm). Néanmoins la pluviométrie de ce 1^{er} semestre 2025 est légèrement inférieure à celle observée en 2024 (648 mm), et globalement inférieure aux moyennes de ces 10 dernières années sur la même période (avec un mois de juin toujours déficitaire).

État de la ressource en eau au 1^{er} juillet 2025 :

- Niveau d'eau dans la rivière Aber Wrac'h (station de jaugeage de Loc-Brévalaire)



- Niveau d'eau à la station de pompage (Kernilis)



- Niveau d'eau souterraine (piézomètre à Saint-Divy)



MÉMO : LES ÉCOGESTES

AU JARDIN / A LA MAISON



Arroser au bon moment : soit tôt le matin, soit tard le soir. En arrosant en pleine journée, 60 % de l'eau va s'évaporer avant même d'avoir pu être absorbée par les plantes.



Vérifiez s'il y a une fuite en relevant votre compteur avant d'aller dormir. S'il a augmenté au réveil, c'est qu'il y a une fuite.



INFO +

LE FINISTÈRE EN VIGILANCE SÉCHERESSE

Face aux fortes chaleurs déjà observées et aux températures supérieures aux normales de saison, la préfecture a pris un arrêté visant à encadrer les usages de l'eau dans le Finistère. La sollicitation des ressources en eau va s'intensifier sous l'effet de la hausse des températures, de l'augmentation des usages agricoles et domestiques, ainsi que de la fréquentation touristique.

Par ailleurs, la diminution des précipitations en cette période estivale ne permet pas la recharge des nappes, ce qui accentue la tension sur la ressource en eau, qu'elle soit souterraine ou superficielle.

Malgré un niveau correct de la rivière de l'Aber Wrac'h, certains secteurs qui sécurisent le territoire du Bas-Léon en alimentation en eau potable connaissent des tensions sur la ressource en eau.

Cette situation impose une vigilance accrue et appelle à la responsabilité de tous, et à limiter les consommations d'eau pour préserver la disponibilité des ressources en eau sur le territoire.

PENDANT LES VACANCES



Optez pour une douche rapide (5 min max). Fermez l'eau de la douche le temps de se laver.



Lavez votre véhicule dans un centre de lavage agréé. En effet, bien que la pratique soit courante, le lavage des véhicules à domicile est interdit car les résidus d'hydrocarbures et d'huiles polluent durablement l'environnement. Seules les stations de lavage disposent de systèmes de traitement et de dépollution.

PROTEGER LES MILIEUX

Les déchets jetés dans l'espace public finissent souvent dans les égouts, les bouches d'égout ou les fossés, puis se retrouvent dans les cours d'eau avant de terminer leur course dans la mer. Les eaux pluviales collectées par les égouts ne sont pas traitées en station d'épuration, mais sont directement rejetées dans les milieux naturels. Ainsi, les déchets (mégots, déjections canines ou équines non ramassées dans l'espace public), même abandonnés à plusieurs kilomètres du littoral, peuvent atteindre la mer et polluer les écosystèmes.

LUTTER CONTRE CES POLLUTIONS EST L'AFFAIRE DE TOUS



Syndicat des Eaux
du Bas-Léon